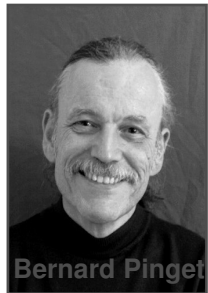




Journal de la section veyrite du parti socialiste

Bonnes feuilles de la Droite



Bernard Pinget

Avez-vous lu le bulletin PLR de mars 2013 ? Bien sûr ! Vous avez donc pu lire que, grâce à lui, la Commune a économisé 3 millions de francs sur le projet Grand-Salève. Economisé ? Vraiment ? Ne serait-ce pas plutôt que les réserves en cas d'imprévu n'ont pas été utilisées dans la 1ère étape ? C'est tant mieux, mais le PLR n'y est pas pour grand-chose...

Il faut décidément s'attendre à tout et à n'importe quoi en matière de déclarations sur ce sujet. Et vous verrez : ce n'est pas fini !

Alors, pour y voir un peu plus clair, si nous remontions à l'origine du projet ?

Tout a commencé vers 2006 quand il est apparu que l'école de Veyrier-Village devait être rénovée. La mairie commanda une étude (coût : 1 million) d'où il ressortit que la facture de la rénovation serait de 13 à 18 millions tout compris selon les options choisies. C'est alors que le triumvirat de l'époque (comprenez le Conseil administratif Libéral / Radical / PDC) s'avisait que le terrain était beaucoup trop grand pour une école, et qu'on pourrait bien mieux l'utiliser en rasant tout et en construisant des bâtiments de rapport en plus. Aussitôt dit aussitôt fait (ou presque) : le trio fit voter un projet à 70 millions.

Mais très vite, il s'avéra que l'addition allait être plus salée. On friserait les 85 millions... Bigre !

La pilule parut moins amère en optant pour une réalisation en deux étapes. Quitte à s'arrêter peut-être à la première ? Que non ! La deuxième contient la piscine et les locaux pour les sociétés ! On est bel et bien coincé... C'est dans ce contexte que le Conseil municipal vient de voter les premiers crédits de la seconde étape.

Aujourd'hui, on nous dit que le projet risque de

coûter 3 millions de moins, et on appelle ça une " économie "... N'empêche que la Ville de Veyrier a sur le dos une facture de 80 millions et quelques, dont elle se serait bien passée... Et il faudrait dire merci parce que ça ne coûte pas plus cher !

Mais ce n'est pas tout : le PLR se vante également de soutenir la mixité sociale grâce aux logements destinés à " toutes les catégories de la population " proposés au Grand-Salève. Or, l'heureux acheteur de ce fameux immeuble à 11 millions et demi devra aussi s'acquitter, pour le terrain, d'une rente annuelle de plus de 100'000 francs pendant 90 ans. Dès lors, pour simplement rentrer dans ses frais, il devra pratiquer des loyers de quelque 500 francs mensuels par pièce, sans les charges ni le parking. Vous avez dit mixité ?

Maintenant, voulez-vous la cerise sur le gâteau ? La voici, car l'oiseau rare (de la famille des colombidae) qui va ainsi assumer la " rentabilisation " à marche forcée des appartements du Grand-Salève n'est autre que... la propre Fondation pour le logement de la ville de Veyrier !

C'est pas beau, ça ?

Pour Sourire

Le professeur demande à Jean :

- Jean, voudrais-tu aller au tableau, nous montrer sur la carte géographique, où se situe l'Amérique.

Jean va, et pointe du doigt l'Amérique.

- Maintenant que vous savez tous où se trouve l'Amérique, Pourriez-vous me dire qui l'a découverte ?

Toute la classe en coeur :

- C'est Jean !

Avez-vous reçu une carte postale du Grand-Salève ?

Alors que nous recevons une carte postale tout-ménage des PLR nous assurant qu'ils se préoccupent du bien-être de tous les Veyrites reprenant à leur nom le travail collégial fait en commission et au CM tout au long de la législature, nous vous proposons le texte de notre postulat déposé au CM du 23 avril 2013. Ce dernier a été soutenu par l'ensemble de l'hémicycle hormis les PLR, comme la motion PDC déposée aussi ce jour-là. Notre postulat a pour objectif d'appuyer et de compléter la motion PDC.

Les Socialistes, qui ont été historiquement les premiers à déposer une motion en faveur de cette crèche communale des Etournelles, trouvent inadmissible que la majorité en place se targue de tout mettre en œuvre pour l'avenir de Veyrier alors que leurs choix les mettent maintenant dans une situation telle qu'il faut couper dans les projets qui sont indispensables pour le futur !

Projet de postulat

Réalisation de la crèche communale des Etournelles

Exposé des motifs

Le rôle d'une commune est de mettre à disposition des citoyens les infrastructures nécessaires à une qualité de vie normale.

La crèche des Etournelles est une réalisation que les jeunes couples veyrites attendent depuis longtemps pour pouvoir concilier vie professionnelle et familiale.

Rappelons que :

- Le 7 décembre 1987, le terrain est classé en zone d'utilité publique
- En 1989, le PS dépose une résolution en vue de l'étude des besoins de la population en matière de crèches
- En septembre 2005, le PLQ est modifié et le projet de l'époque inclut une crèche
- En juin 2006, ce PLQ est accepté en vote immédiat
- En avril 2008, une motion PDC est déposée pour l'avancement du projet.
- En novembre 2008, les Verts renoncent à

déposer une motion parce que des promesses d'avancement du projet sont faites par le CA

- En janvier 2009, un crédit de 255'000 CHF est voté pour l'organisation d'un concours architectural sur la parcelle
- En mai 2009, un rapport de synthèse est présenté au CM : 93% des parents sondés sont favorables à la création d'une nouvelle crèche à Veyrier
- En octobre 2009, le CA obtient par 13 voix contre 9 l'ajournement d'une année du crédit d'étude pour résoudre les difficultés de financement des charges de fonctionnement prévues
- En octobre 2010, une proposition de financement insatisfaisante du CA est refusée par le CM
- En mars 2011, un crédit d'étude de 1'700'000 CHF est voté par le CM
- Le 3 mars 2013, Veyrier accepte par 77,7% le nouvel article constitutionnel fédéral qui promeut une meilleure politique familiale
- Depuis mars 2011, aucune proposition n'a été apportée par le CA.

Rappelons encore que l'ouverture de la crèche et la mise à disposition de logements étaient annoncées en 2009 pour fin août 2012.

Le Conseil municipal de la Ville de Veyrier demande au Conseil administratif :

- de lui présenter dans les plus brefs délais le résultat de l'étude décidée en mars 2011
- de tout mettre en œuvre pour que débute en 2013 encore la construction de ce projet afin de mettre à disposition la crèche et les 24 appartements dès 2015.



Le groupe socialiste siégeant au Conseil municipal